

Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État

LA dynamique sociale camerounaise actuelle peut se lire comme une fragmentation de l'ordre politique et un bouillonnement des idées. On assiste apparemment à une aggravation relative de la crise hégémonique et à une décomposition de l'imperium étatique et des repères collectifs. La dynamique d'émancipation des acteurs collectifs et individuels accompagnée d'une modification qualitative des rapports entre gouvernants et gouvernés peut aussi se décliner sur le mode de l'invention d'une nouvelle société. La rupture progressive et ambiguë avec le passé et l'accumulation des incertitudes et des risques qui caractérisent la situation actuelle peuvent suggérer l'idée d'un temps social baroque pour décrire une société dont les repères sont plus ou moins brouillés.

Le champ social, concept permettant d'éviter l'illusion de la société civile indépendante et vierge de toute souillure politique (1), renvoie au champ de relations entre acteurs mus par des logiques multiples dépassant l'aspect politique. Il se distingue sur le plan analytique du champ politique qui a la prétention de l'asujettir et il intègre les dimensions religieuse, économique, culturelle, etc. Le champ social camerounais, entendu comme système de relations concurrentielles et complémentaires entre acteurs et groupes pour exister et se faire reconnaître, est travaillé par des dynamiques de transformation structurées par la dialectique de l'ordre conservateur et du désordre inventif. Nous nous proposons d'en dégager les tendances lourdes et les modes d'interaction avec l'État toujours hanté par le complexe du « dernier mot ».

La recomposition chaotique du champ social : le temps du désordre et du pluralisme

Le mythe de l'État omniscient et ordonnateur du social semble avoir vécu dans une certaine mesure, au Cameroun. La généralisation du chômage, l'avortement du processus de production par la fonction publique d'une classe moyenne et la multiplication des conflits entre dirigeants au sein de l'appareil d'État en sont quelques-unes des manifestations les plus marquantes. C'est à travers la figure de la décomposition du mythe de l'État structurant parlant d'une seule voix que se comprennent les conflits entre le ministre de la Justice et son collègue des Affaires étrangères au sujet de « l'affaire » des frontières terrestres et maritimes entre le Cameroun et le Nigeria, entre le secrétaire général de la présidence de la République et le patron de la Sûreté nationale, etc. La recomposition du champ social se réalise dans le désordre et le pluralisme selon des logiques très diverses. Nous tenterons d'en proposer une lecture permettant de rendre compte de l'action sociale. Il s'agit de lire le changement sociétal en relativisant l'État comme producteur de la norme et de la règle. Ceci nous permet de mettre en avant deux moteurs de la structuration du champ social : la généralisation du pluralisme et la légitimation des rapports de force par des mythes.

La consolidation plurielle du champ social

La consolidation plurielle de la société camerounaise, caractéristique majeure de la décennie écoulée, contribue à rendre impuissante ou incomplète toute entreprise de restauration autoritaire. En voie de cristallisation et de densification, elle freine le projet de « recherche hégémonique » et limite l'ambition universaliste ou totalisante de l'État dont la centralité peut apparaître moins marquée.

La formation d'un espace public

Bien qu'ébranlée par le processus d'ajustement structurel et de mutation politique, la fonction redistributive de l'État reste plus que jamais essentielle. Ce qui est mis en cause, en revanche, c'est sa capacité « à faire sens » à travers la détention du monopole du discours global sur la société par la constitution progressive d'un espace public alimenté par des représentations non révérencielles du pouvoir (2). La décennie 1986-1996 a permis, dans une certaine

(1) F. A. Kunz, « Civil society in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, XXXIII (1), 1995, pp. 181-187.

(2) J. Habermas, *L'espace public*, Paris, Payot,

1992. S. Verra, « The 1993 James Madison Award Lecture : The voice of the people », *Political Science and Politics*, décembre 1993, pp. 677-686.

mesure, la mise en place progressive d'un contre-pouvoir médiatique privé défiant ouvertement les gouvernants à la faveur de la décompression politique consécutive à la succession présidentielle de novembre 1982. Une presse écrite privée critique a émergé malgré la censure et la législation sur la répression de la subversion. *Le Messenger*, journal nationaliste de Douala, a acquis, en ces circonstances une aura particulière. La loi du 18 décembre 1990, en permettant le passage du régime de l'autorisation des journaux à celui de la déclaration, et celle du 4 janvier 1996 va émanciper la presse vis-à-vis du pouvoir politique. La dévaluation du franc CFA en renchérissant le prix du papier va révéler sa fragilité financière et la distribution du papier importé rare et cher constituera une méthode subtile de « rationnement » de la liberté de la presse par le pouvoir.

La fin du monopole étatique sur le champ médiatique s'est traduite par la multiplication des titres de presse et s'est accompagnée d'une délégitimation permanente des gouvernants par les journaux privés comme *Le Messenger*, etc. La formation d'une opinion publique critique a été obtenue par la stratégie de la dénonciation des scandales, des mises en cause toujours personnalisées et par la caricature appuyée des gouvernants affublés de sobriquets. Les acteurs de la domination politique sont tournés ainsi en dérision : « l'homme-lion » désigne le président Paul Biya, « Odontol », l'ex-Premier ministre Sadou Hayatou, « Papa Taro », le Premier ministre Achidi Achu, etc. Par ailleurs, « les affaires » font florès : terrain de golf présidentiel de Mvomeka, « pillage » par le couple présidentiel de la Société camerounaise de banque, etc. Le procès médiatique est devenu le pain quotidien de la presse privée paraissant dans les villes d'opposition, notamment à Douala. Les émissions des médias audiovisuels telles que « l'expression directe des partis politiques » et « lignes ouvertes » appartiennent au même registre interpellatif. Les chanteurs populaires mettent en scène le pouvoir pour s'en moquer comme « Petit pays » ou « Sala Bekono ». De manière sibylline, « Petit pays » rappelle que « même les chefs d'État meurent ». Sala Bekono n'hésite pas à dénoncer les villages d'origine de certaines personnalités bête du régime qui « ont mangé », qui ont profité ou profitent de l'ordre politique. Gare à eux cependant s'ils ne suivent pas l'opposition qui se qualifie de « radicale », comme l'a vécu Lapiro de Mbanga en mai 1991 ! Menaces et violences pèsent sur le « traître ».

La lettre ouverte de Célestin Monga au président Paul Biya en décembre 1990 et la lettre pastorale du 17 mai 1990 ont constitué des brèches dans un dispositif verrouillé et ont introduit l'irrespect et la défiance vis-à-vis de l'État, alors que d'autres, comme le journal *Le Patriote*, distillent la culture de la loyauté. Et la contestation semble depuis 1990 bénéficier, dans une certaine mesure,

de l'onction religieuse de l'épiscopat catholique. La lettre pastorale de mai 1990 dénonce l'arbitraire de l'État et s'interroge sur l'implication des gouvernants dans la criminalisation rampante de la société. En janvier 1996, la conférence épiscopale réunie à Bafoussam a publiquement douté de l'aptitude du ministère de l'Administration territoriale à organiser des élections justes et transparentes et préconisé la création d'une commission électorale indépendante. Les prises de position personnelles du cardinal Tumi ont renforcé ce positionnement anti-régime de l'Église, même si elle reste très divisée (3). La constitution d'un espace public prive l'État du monopole « du sens » (4) lui enlevant une partie de ses attributs régaliens. Si les gouvernants apparaissent de plus en plus illégitimes, l'action sociale se structure de manière quasi autonome selon des modalités très variées.

La prolifération des cadres d'action collective

Le quasi-monopole étatique de l'organisation sociale résiste difficilement aux logiques de recomposition. Même au sein de l'appareil d'État, le contrôle des agents est sujet à caution. Le corps judiciaire, réputé conservateur, a connu un mouvement de débrayage en janvier 1994. Le nouveau statut général de la fonction publique admet sans réserve ni condition, la possibilité pour tout agent de l'État d'exercer une activité parallèle ou privée. Des syndicats de contractuels de l'administration ont été créés. La maturation structurelle du champ social à travers les associations et les réseaux remet en cause le monopole de l'allégeance citoyenne à l'État.

Les associations et les corps professionnels se structurent de façon autonome. Les avocats en 1990 ont obtenu de s'émanciper de la tutelle du ministre de la Justice au point que désormais le bâtonnier de l'ordre des avocats a acquis une grande visibilité sociale et politique. Dans le domaine de l'éducation, les associations de parents d'élèves ont relayé l'État en ce qui concerne l'extension des établissements d'enseignement, le paiement des heures complémentaires des enseignants, etc. L'association anglophone Teachers Association of Cameroon a obtenu la décentralisation du General Certificate of Education à travers la création d'un organe autonome siégeant à Buéa géré par des enseignants, le GCE Board. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le monopole de l'État est battu en brèche par l'université catholique et par des promoteurs privés tels que Joseph Ndi Samba et Siantou. La crise des rapports entre

(3) Il convient de préciser que l'Église catholique est traversée par des conflits. Son attitude à l'égard du pouvoir n'est pas monolithique. Toutefois, la tendance critique manifeste est une nouveauté. En ce qui concerne les Églises protestantes, lire J.-F. Médard,

« Territoires, identités et politiques : le cas des Églises protestantes au Cameroun », à paraître, 19 pages.

(4) Z. Laidi, *Le monde privé de sens*, Paris, Fayard, 1994.

le ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fécafoot (Fédération camerounaise de football) relève de cette nouvelle logique. On voit ainsi le président de la Fécafoot désobéir à son ministre de tutelle et au Premier ministre. Qu'une association de contractuels du ministère des Finances traîne en justice le secrétaire général des services du Premier ministre constitue aussi un changement. Il en va de même de la multiplication en dehors de toute réglementation, des ONG liées à des bailleurs de fonds internationaux qui supplantent parfois l'appareil administratif. De même, le pluralisme syndical s'est imposé en l'absence d'une réglementation toujours attendue bien que promise en 1990.

Le champ social est de plus en plus organisé par des réseaux identitaires qui mobilisent la société sur le registre communautaire. L'ethnicité et la région sont devenues des identifiants cardinaux influençant les rapports sociaux de manière formelle ou implicite. Si dans le passé l'ethno-régionalisme était vécu sur le mode mineur comme une manifestation d'appartenance pathologique en raison de sa condamnation officielle, la décennie 1986-1996 voit son retour en grâce : les identités infra-étatiques sont ouvertement présentées comme des critères de discrimination et des facteurs de mobilisation différentielle. Les associations Essingang, Laakam, Dynamique culturelle Kirdi, etc. structurent la polarisation ethniciste du champ social. L'exacerbation de ces différences et leur instrumentalisation par le pouvoir débouchent sur des « conflits ethniques » comme ceux qui ont éclaté entre Arabes Choa et Kotoko dans le Logone et Chari en 1992 ou entre Baya et Foulbé à Garoua-Boulai.

Les flux identitaires de nature ethnique, géographique ou linguistique, irriguent le champ social. La libéralisation de la vie politique a marqué l'officialisation de la « guerre froide » entre les groupes ethno-régionaux à travers quatre principales figures : Béti/Bamiléké, Peul/Kirdi, anglophone/francophone, Arabe Choa/Kotoko. La prise en charge communautaire de la dynamique sociale a eu pour conséquence l'introduction dans la constitution en janvier 1996 des notions d'« autochtones » et de « minorités », la revendication par les Sawa de la gestion exclusive des mairies de la ville de Douala en février 1996 et la régionalisation de la vie politique. Le tout débouche sur l'élaboration d'un État post-républicain.

Pour le moment, le champ social dans son articulation à la vie politique semble abriter grâce à une globalisation médiatique réductrice trois principaux « espaces géopolitiques » :

— l'espace « anglo-bami » structuré autour de la position hégémonique du SDF (Social Democratic Front) et fondé sur les traits communs de la culture des Grassfields (provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;

— l'espace bété, plus fragmenté, dominé par le parti au pouvoir et la culture dite pahouine ;

— et l'espace dominé par les Foulbé compris entre l'Adamaoua et la Bénoué, et contrôlé par l'UNDP (Union nationale pour la démocratie et le progrès).

Ces espaces géopolitiques à vocation nationale ne sont pas homogènes. L'espace « anglo-bami » est largement remis en cause par la revendication anglophone influencée par la recréation de la mémoire historique du fédéralisme et par la tentation de la sécession. Il abrite, de plus, de larges enclaves hétérodoxes dans le Noun, le Sud-Ouest et le Littoral. L'espace peul est concurrencé dans la partie septentrionale par la constitution depuis 1983 d'un espace kirdi encore embryonnaire dont la politisation se fait via le MDR (Mouvement pour la défense de la république) et l'ex-parti unique RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais). Quant à l'espace bété, il est encore virtuel tant les tendances centrifuges sont fortes chez les Eton, les « Bassa », etc. Ces trois territoires de la clôture idéologique constituent les principales lignes de fracture par rapport à la conquête du pouvoir national sans faire disparaître les rivalités locales plus que jamais actives, sources de flambées de violence. C'est que la société camerounaise de cette fin de siècle est plus que jamais une société de « terroirs » où le contrôle du foncier par exemple est un enjeu vital. Ne se massacre-t-on pas pour lui dans certaines chefferies culturellement parentes dans la plaine de Ndop ?

La recomposition du champ social a aussi un versant mafieux occupé par la génération Koagne Donatien, du nom du jeune « homme d'affaires » que l'on dit multimillionnaire et dont on a de la peine à situer les sources d'accumulation. C'est la génération des brasseurs d'argent impliqués dans la drogue, dans la fabrication de la fausse monnaie et dans le trafic des organes humains. Elle réoriente les lieux de rêves des jeunes Camerounais ambitieux de l'Europe vers l'Afrique du Sud et conduit les principaux acteurs de la répression d'État dans le recyclage mafieux. C'est le dynamisme de ces escrocs appelés « feymen » qui explique en partie la floraison des salles de jeux dans les villes de Yaoundé et de Douala. A ce versant de la recomposition du champ social vient s'ajouter la banalisation des sectes devenues très visibles après l'arrivée de Paul Biya au pouvoir malgré les dénonciations de la presse et de l'Église catholique. En témoigne l'échec de leur interdiction lors de l'adoption de la nouvelle constitution en décembre 1995.

L'inventaire des axes et des traits de recomposition du champ social camerounais se rattache à un catalogue à la Prévert et son interprétation ne peut être que multiple : invention côtoyant repli et recherche de positions rentières.

Les fondements « mythique » de l'action sociale ; le poids des représentations

Par détermination mythique de l'action sociale, il faut entendre le poids des idéologies fondées ou non sur des faits qui permettent une construction des réalités et des rapports entre agents sociaux éclairant les actes des groupes et déterminant la configuration de la société (5). On peut citer le mythe de la menace « anglo-bami », celui du *deus ex machina* français, de la revanche foubé, de l'axe Nord-Sud et de la sécession anglophone.

Le mythe de la menace « anglo-bami » est la version actualisée de celui des années 1950-1960 qui prend acte du soutien apporté par les Bamiléké au SDF dirigé par l'anglophone John Fru Ndi. Les « Bamenda-Bamiléké » sont des envahisseurs, des « fauteurs de troubles » et des « dominateurs ». Ce mythe tenace a débouché sur des actions violentes contre eux dans les villes de Mbalmayo, de Sangmélima et Ebolowa et leur mise en quarantaine gouvernementale lors de l'élection de 1992. Ce discours vise à endiguer leur « dynamisme » (J.L. Dongmo), synonyme de « tentation hégémonique ».

La diabolisation du *deus ex machina* français est renforcée dans la conjoncture de libéralisation politique. La France est présentée comme détenant la clé de la situation camerounaise. Dans le meilleur des cas, elle apparaît comme l'initiateur du processus de libéralisation politique lors de la conférence de La Baule. Dans le pire des cas, le plus fréquent, elle devient l'adversaire résolu du changement politique alors que l'« Oncle Sam » est paré de toutes les vertus. Dans un cas comme dans l'autre, elle est au cœur de l'imaginaire collectif (6).

Le mythe de « la revanche foubé » est alimenté par la perte des positions dominantes de ce groupe au sein de l'appareil d'État à partir de novembre 1982 après la démission d'Ahmadou Ahidjo de la présidence de la République. L'élite politico-administrative bête et assimilée est hantée par cette crainte ; ce qui rend problématique toute alliance politique solide entre le RDPC et l'UNDP de Bello Bouba Maïgari et fait fructifier la culture d'opposition de l'élite foubé.

Le fondement du mythe de l'axe Nord-Sud est constitué par l'expérience « populaire » des alliances entre le président Ahidjo et l'élite politique bête pour diriger le Cameroun au lendemain de l'indépendance. La nomination de Sadou Hayatou au poste de Pre-

(5) Sur les mythes dans les relations internationales, voir D.J. Puchala, « Images du monde, ordres mondiaux et guerres froides : les mythes et les Nations-Unies », *Revue internationale des sciences sociales*, 144, juin 1995, pp. 243-258.

(6) J.-G. Gros, « The hard lessons of Cameroon », *Journal of Democracy*, VI, juillet 1995, pp. 122-123.

mier ministre en 1991 et l'élection de Cavaye Yegue Djibrill au poste de président de l'Assemblée nationale confirment le fonctionnement de cet axe qui permet de conjurer la « menace anglo-bami ».

Le mythe de la sécession du Southern Cameroons s'est construit au fil des revendications « anglophones » pour le fédéralisme et l'autodétermination.

Ces mythes sont des marqueurs subjectifs de l'action sociale. Il y en a d'autres. Lectures primaires de la réalité, ils produisent et cristallisent une identité parfois floue et des rapports de force simplifiant la notion d'adversaire ou de concurrent, ce qui suscite peurs et fantasmes, sources de violences incontrôlables.

Ceci dit, le champ social camerounais ne fonctionne qu'en intégrant l'État comme instrument partial de protection et comme régulateur des statuts de beaucoup.

La société et l'État : la stabilité hégémonique d'un État en décomposition/recomposition

La montée des flux sociaux extra-étatiques qui se réalisent en échappant partiellement ou totalement au contrôle de l'État crée une situation de crise de la domination politique. Le contournement et la confrontation avec l'État sont devenus des lieux communs de la dynamique sociale. En témoignent la multiplication des sociétés de gardiennage vendant de la sécurité en concurrence avec la police publique et la contestation par les populations locales du monopole étatique de la gestion des ressources forestières dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est ou la fréquence des opérations des « coupeurs de routes » (bandits de grand chemin) dans le Cameroun septentrional. Ces multiples atteintes à la régulation étatique n'épuisent cependant pas la figure de l'État, « unité de survie » face au vide qu'ouvrent les logiques centrifuges.

L'État postcolonial actuel vit une transformation brutale des modalités d'exercice de sa puissance, le passage d'un monopole politique dur à une recherche hégémonique à géométrie variable (monopole relâché) avec des procédures d'intervention appartenant à tous les registres. Ceci masque sa présence alors qu'il reste, de fait, toujours central dans une société sans la moindre boussole. On peut même estimer qu'il y a relative stabilité hégémonique de l'État.

Le choc de la crise économique et la virulence des courants centrifuges ne conduisent pas à la fin de l'État, mais plutôt à un « aggiornamento » des formes de domination. Parler de déclin de l'État ici, c'est ignorer son histoire et son rôle de gestionnaire stratégique des crises. La dramatisation subjective de la crise, doit être

dépassée afin de pouvoir dégager les modalités de perpétuation de l'ordre politique dans des « conjonctures critiques ».

**La généralisation de la société de clientèle :
la politique du « njangui »**

L'étatisation différenciée des rapports sociaux apparaît comme un facteur par excellence de stabilité hégémonique qui s'ajoute à l'usage de la violence d'État et à la maîtrise du « droit de la transition démocratique ».

« L'État clientéliste transcédé » (7) dont on a parlé procédait d'un optimisme légal-rationnel et non du fonctionnement sociologique du régime. En effet, la présidentialisation et la bureaucratisation du régime sont allées de pair avec la clientélisation de la société. Ahamadou Ahidjo contrôlait la plupart des réseaux de patronage politique à travers notamment des nominations par décret ou arrêté, l'arme bureaucratique par excellence qui fait et défait les carrières. Ressource politique, le clientélisme issu de la maîtrise de l'« ascenseur social » rattache ainsi étroitement l'État et la société.

Le clientélisme n'a jamais été aussi actuel dans un contexte de théâtralisation du discours technocratique et légal-rationnel. La formule « pidgin-english » du Premier ministre Simon Achidi Achu le traduit bien : « *politics na njangui* » qui signifie littéralement que « la politique, c'est la tontine ». En d'autres termes, la politique, c'est le donnant-donnant, ce qui suppose une solidarité spontanée ou obligée entre partenaires : ici, l'État et la société. Dans le contexte d'élections concurrentielles, les réalisations de l'État dans les localités sont désormais conditionnées par le soutien électoral apporté aux candidats de l'ex-parti unique ou doivent entraîner une adhésion au régime. La « politique du *njangui* » ne souffre plus d'exception au nom d'un intérêt plus général. C'est ainsi qu'au lendemain des élections présidentielles de 1992 et municipales de 1996, la victoire de John Fru Ndi et des candidats SDF dans la province de l'Ouest a été interprétée dans certains milieux comme une ingratitude des populations vis-à-vis d'un régime ayant œuvré pour son bien-être à travers la construction d'infrastructures et la nomination de plusieurs de leurs « enfants » au gouvernement. On a ainsi culpabilisé de manière quasi officielle les Bamiléké appelés à se « racheter », et ceci s'est traduit par une diminution sensible de leur nombre dans le gouvernement de novembre 1992. En janvier 1996, la défaite des listes de l'ex-parti unique « conduites » dans la province du Nord-Ouest par le Premier ministre Simon Achidi Achu, l'homme de « la politique du *njangui* », a connu la même interprétation.

(7) J.-F. Bayart, *L'État au Cameroun*, 2^e éd., Paris, Presses de la FNSP, 1995, pp. 139-282.

Libéralisation politique signifie renforcement du clientélisme avec détournement local ou régional de l'usage des ressources étatiques par les personnalités en quête de « *leadership* ». Les chefs traditionnels, dans cette optique, doivent devenir les instruments de l'État au risque de perdre toute légitimité locale. La clientèle « cheffale » de l'État se recrute dans toutes les aires culturelles. Lors des élections municipales de janvier 1996, plusieurs chefs traditionnels tels que le *fon* de Mankon, de Bali, le sultan des Bamoun, les *lamidos* de Mora, de Densa, de Maroua, etc. se sont portés candidats pour le RDPC. Il s'agissait de candidatures pour plaire au pouvoir central et obtenir en contrepartie des retombées favorables. Le sultan des Bamoun, Mbombo Njoya, mettait en relief la possibilité de voir le département du Noun être érigé en région par son « ami », le président Paul Biya.

D'autres conditionnalités, sur les salaires et la promotion administrative, permettent de tenir la fonction publique et la plupart des élites. La société de clientèle qui se généralise au Cameroun est une forme de « revanche » de l'État sur la crise. La crise économique n'a pas amoindri substantiellement la capacité prédatrice de l'État lui permettant encore d'extraire des ressources pouvant financer la domestication relative des élites bureaucratiques. La rareté des biens conduit à une intensification de la lutte pour l'établissement des relations de clientèle avec les titulaires de positions de pouvoir. Beaucoup d'activités procèdent de l'État et de sa bienveillance : la génération des *feymen* (hommes d'affaires douteux) reste sous la tutelle des hommes politiques, du parti au pouvoir et des responsables de la police.

La société de clientèle est aussi animée par des acteurs sociaux en connivence avec l'État. Ils essaient de contrôler des localités par des pratiques évergétiques comme Fotso Victor à Bandjoun, Tchanque à Bazou ou Sohaing à Bayangam, etc.

Tout ceci participe de la création d'un État réseau, c'est-à-dire d'un État qui utilise tous les registres pour forger une société qu'il continue à maîtriser en minimisant son intervention et sans se soucier des normes éthiques qu'il est supposé promouvoir. Et pour faire bonne mesure, il continue à être le maître des cérémonies d'une « société de cour ».

***Le rayonnement de la « société de cour » :
la politique de l'étiquette et du prestige étatique***

L'État joue un rôle central dans les représentations collectives qui survivent à la diminution sensible des ressources matérielles.

Il semble demeurer le maître de l'expression du bonheur collectif comme le montrent l'importance quantitative et qualitative des doléances d'origines diverses et l'âpreté de la compétition électorale ou administrative pour les positions de pouvoir. L'invitation

à la réception présidentielle lors de la fête du 20 mai, la nomination dans une commission *ad hoc*, etc. demeurent des signes de reconnaissance étatique bien ciblés à la bourse des valeurs sociales d'une certaine élite (8).

Le mimétisme des principaux acteurs vis-à-vis du pouvoir dans la recherche du prestige est parlant, même s'il frôle le ridicule. Adoptant le style « souverain » du pouvoir, les leaders de l'opposition habitent, eux aussi, Etoudi, nom du quartier de Yaoundé qui abrite la Présidence de la République. Ce nom désigne ainsi les lieux de résidence de John Fru Ndi à Bamenda ou d'Adamou Ndam Njoya, président de l'Union démocratique du Cameroun, à Foumban. La plupart du temps, la nomination d'une personnalité dans le gouvernement est suivie de son anoblissement traditionnel : le Premier ministre Achidi Achu a collectionné ainsi la plupart des titres traditionnels importants des chefferies de la province du Nord-Ouest et le mari de la belle-mère du président de la République a bénéficié d'une consécration traditionnelle dans son village de Badenkop ainsi que son épouse.

En définitive, si la généralisation et la montée des dynamiques sociales extra-étatiques de nature diverse marque la constitution d'un champ social, celui-ci reste étroitement lié par diverses voies à l'État-réseau qui en régule en partie l'accouchement. La complexité des relations entre l'État et la société montre que le discours sur « la crise » ou la « décomposition » de l'État ne suffisent pas à rendre compte de la dynamique actuelle.

Luc Sindjoun

Université de Yaoundé 2

GRAP (Groupe de recherches administratives et politiques)

(8) Certains refusent ce jeu, comme M. Nana Sinkam, fonctionnaire international qui a refusé de figurer dans le gouvernement de 1994 malgré sa nomination.